

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2013

Publication : 01/07/2013

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JUIN 2013

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 24

Conseillers absents - excusés : David CARABIN, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Geneviève FLEURY.

Procurations : Jean-Pierre ROUILLON à Jean-Pierre FRANOUX,
Francine PIERRE à Daniel THOMASSIN,
Véronique DEVIGNES à Malika TRANCHINA,
Samia MESSALTI à Bertrand KLING,
Bernard BRAUN à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Colette MESNIER

Date convocation : 20 juin 2013

N° 2013-052

Objet : Décision modificative N°1

Rubrique : 7.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

À l'occasion de l'exécution des opérations inscrites au budget 2013, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements et de modifier en conséquence les crédits ouverts au Budget Primitif selon les tableaux en annexe.

Après avis favorable de la Commission Finances du 11 juin 2013,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à LA MAJORITÉ DES VOIX
(1 contre de Marc BARRON)**

- **APPROUVE** la décision modificative n°1.

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.

